



R1

Compte rendu des participants aux Autorités nationales de nomination et aux Points de contact nationaux

Rapport de réunion

Dans les trois semaines suivant l'atelier, merci de compléter le présent compte-rendu. Il comporte deux parties :

1. **Compte rendu:** cette partie entend fournir aux Autorités nationales de nomination et aux Points de contact nationaux un retour sur information relatif à l'atelier, à ce que vous y avez appris, à la manière dont ceci affectera votre travail et comment ceci sera diffusé. En outre, le CELV publiera le compte-rendu¹ dans la rubrique « Activités du CELV impliquant des experts » sur le site internet relatif à chacun des Etats membres (voir <http://contactpoints.ecml.at>).

Le compte-rendu sera rédigé dans une des langues de travail du projet.

2. **Information du public:** cette partie entend fournir une information concernant le projet du CELV et la valeur ajoutée que celui-ci pourra constituer pour votre pays. Cette partie devra être d'intérêt pour un plus large public et, afin de mieux illustrer le propos, devra comporter des liens vers des publications, des sites internet, des événements en rapport mentionnés lors de l'atelier ou particulièrement pertinents pour votre pays. L'information du public devrait être un texte promotionnel court d'environ 200 mots.

Cette partie sera rédigée dans votre/vos langue(s) nationale(s).

L'ensemble devra parvenir à

- l'Autorité nationale de nomination et le Point de contact national du CELV de votre pays (coordonnées détaillées <http://www.ecml.at/aboutus/members.asp>)
- et en copie au Secrétariat du CELV (Erika.Komon@ecml.at)

dans le délai imparti.

1. Compte rendu	
Nom du / de la participant(e) à l'atelier	Denis Vigneron
Institution	ESPE / Université Lille Nord de France (Ecole supérieure du professorat et de l'éducation)
Adresse e-mail	denis.vigneron@espe-lnf.fr
Titre du projet du CELV	Une matrice qualité pour l'utilisation du CECR
Site web du projet du CELV	http://www.ecml.at/ECML-Programme/Programme2016-2019/QualityassuranceandimplementationoftheCEFR/tabid/1870/language/fr-FR/Default.aspx
Date de l'événement	15-16 novembre 2016, Graz, Autriche
Bref résumé du contenu de l'atelier	L'atelier d'une durée de deux jours a porté sur la réflexion autour de la conception d'un outil « user-friendly » destiné à une meilleure mise en œuvre du CECR et à la promotion de pratiques réflexives selon des critères prenant en compte la planification, la mise en œuvre et l'évaluation. Il s'agit de développer chez les enseignants et les rédacteurs de curricula une plus grande responsabilité, « a culture of accountability ».
Quels éléments ont été, à votre avis, particulièrement utiles?	La familiarisation avec les items de la matrice a été essentielle au cours d'un atelier collectif sur nos propres pratiques : « pertinence, transparence, cohérence, inclusion, validité, fiabilité ».
Comment allez-vous utiliser ce que vous avez appris/développé au cours de l'événement dans votre contexte professionnel?	Le relevé de « bonnes pratiques » réalisé pendant l'atelier a permis de prendre conscience d'un certain nombre de critères à considérer lors de la mise en œuvre d'un projet. Les outils découverts pendant l'atelier constituent un cadre à prendre en compte de la planification à l'évaluation d'un projet. J'ai été particulièrement intéressé par la démarche de performance en conformité avec le cycle de Deming.
Comment allez-vous contribuer dans le futur au travail du projet?	Ma première collaboration est de mettre en pratique ce que j'ai appris afin de mieux pouvoir communiquer sur cette démarche. Par ailleurs, l'atelier m'a donné envie de contribuer par la diffusion des travaux, des questionnaires. L'idée est d'intégrer cette matrice et de la diffuser dans mon contexte d'enseignement universitaire. Par ailleurs, je me suis déjà manifesté pour faire part de suggestions. J'ai ainsi suggéré un nouveau critère pour la matrice qui est celui de la « sustainability ».

<p>Comment prévoyez-vous de diffuser les résultats du projet?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Après de vos collègues - Après d'une association professionnelle - Dans une revue/un site web professionnels - Dans un journal - Autre 	<p>Mon contexte d'enseignement dans une école du professorat me donne la possibilité de communiquer à une grande échelle auprès de publics ciblés différents : des enseignants du primaire, du secondaire et de l'université, des enseignants titulaires confirmés, et des enseignants stagiaires, des étudiants futurs enseignants.</p> <p>Les résultats du projet seront partagés et expliqués à mes pairs (enseignants de langue vivante), et je ne manquerai pas non plus dans le cadre de mes recherches et de mes enseignements de mentionner ce projet : l'idée étant de contribuer à sa promotion.</p>
<p>2. Information au public</p>	
<p>Texte d'environ 200 mots pour la promotion de l'événement du CELV, du projet et de la publication envisagée mettant l'accent sur les avantages apportés aux groupes cibles. Ce texte sera rédigé dans votre/vos langue(s) nationale(s) pour diffusion (sur des sites web, dans des revues, etc.).</p>	
<p>L'atelier qui a réuni 42 experts de 32 pays au Centre Européen de Langues Vivantes à Graz en Autriche, du 15 au 16 novembre 2016, a porté sur l'élaboration d'une matrice qualité pour l'utilisation du CECR. S'appuyant sur les recherches de Deming sur le pilotage de la performance, les experts se sont penchés sur la rédaction de critères visant à mieux appréhender l'application du CECR dans toutes ses phases, de la planification à l'évaluation en passant par la mise en œuvre. Partant du constat que, 15 ans après sa publication, le CECR ne recueille pas encore l'assentiment de tous les acteurs de l'enseignement des langues vivantes, les experts ont souhaité réfléchir sur les circonstances des réticences observées ci et là. La mise en place pyramidale et descendante d'un cadre auquel les enseignants n'avaient été ni préparés ni formés semble être une raison de leur frilosité. Après 15 ans, et grâce aux efforts de formation entrepris, le CECR ne constitue plus, comme à ses débuts, un cadre austère et difficile d'accès. Néanmoins la compréhension de ce cadre se limite à des aspects purement formels : les niveaux et les activités langagières, principalement. Or le cadre sous-tend une réflexion philosophique et épistémologique sur l'enseignement des langues qu'il convient encore d'expliquer et de diffuser. Pour seul exemple, la démarche actionnelle et l'aspiration à un nouveau modèle qui serait celui de la reconnaissance de la centralité de l'action demeurent encore, chez beaucoup d'enseignants, des concepts flous.</p> <p>La rédaction d'une matrice qualité constituerait, par conséquent, la mise en place d'un outil clair, reposant sur des critères préalablement définis, destiné à promouvoir chez les enseignants une pratique réflexive stimulante pour s'approprier le CECR.</p> <p>Enfin, et je tiens à citer les mots de Mme Sarah Breslin –directrice du CELV- lors de l'inauguration de l'atelier, il s'est agi pour les experts de mesurer combien un document de cadrage comme le CECR contribue au développement de compétences pour une culture démocratique et la recherche d'une éducation de qualité pour une société plus inclusive.</p>	